

L'an deux mille vingt et un, le trois décembre à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-six novembre deux mille vingt et un, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX :

Nombre de délégués

En exercice : 27  
Présents (mini 9) : 18

Nombre de voix

En exercice : 36  
Présentes : 23  
Exprimées par pouvoirs : 9  
**Total (mini 19) : 32**

**Quorum atteint**

**Délégué.es présents.es**

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(porteurs de 2 voix chacun)**

Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
(porteuse de 2 voix)**

Agnès ROSSI

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme  
(porteuse de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes  
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**13 représentants des communes, EPCI et villes-portes  
(porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX, Jean-Jacques MONPEYSEN, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Michel ROLLAND, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Danielle TOUCHE, Yann TRACOL.

**Délégué.es excusé.es ayant donné pouvoir :**

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Nicolas DARAGON à Didier-Claude BLANC, Pierre COMBES à Jean-Jacques MONPEYSEN, Vincent JACQUEMART à Nicole PELOUX, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX, Robert GARCIN à Danielle TOUCHE

**Délégué.es excusé.es :**

Jean-François PERILHOU, Pascale ROCHAS, Lionel TARDY

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 10 heures.

Madame Agnès ROSSI est nommée secrétaire de séance.

## Objet : Opération top chef Grand duel - Remboursement des frais à une productrice

Montant des dépenses PnrBP	2022
Fonctionnement	300 €
Investissement	0

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	300 €	240 €

### Rapport :

La Présidente rappelle que la marque valeurs Parc naturel régional est développée pour les productions agricoles des Baronnies provençales depuis 2019. Dans le cadre de l'animation de cette marque collective, la chargée de projet du Parc accompagnée d'une bénéficiaire de la marque, Claire Lapie, vont participer à l'émission culinaire TOP CHEF GRAND DUEL afin de présenter l'épaule d'agneau des Baronnies.

Il est proposé de rembourser l'achat et le transport de la marchandise mais également les frais liés au déplacement, à l'hébergement et à la restauration de la productrice afin qu'elle puisse représenter la marque Valeurs Parc naturel régional et plus particulièrement la filière « agneau des Baronnies » lors du tournage de l'émission TOP CHEF GRAND DUEL prévu le 2 décembre 2021.

Ce remboursement est inclus dans le budget dédié à la Marque Valeurs Parc pour lequel le syndicat mixte de gestion du Parc reçoit une subvention de 20 000 € (10 000 € de la Région Sud et 10 000 € de la Région Auvergne Rhône Alpes).

### Délibération

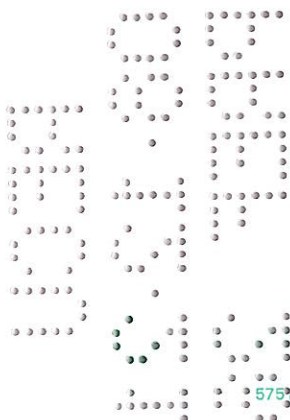
- ◆ Vu la délibération n° 2020-04-04 du Bureau syndical du 14 mai 2020 décidant la mise en œuvre de la marque Valeurs Parc naturel régional pour l'année 2020-2021

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Décide** de prendre en charge les frais de mission de Claire Lapie, bénéficiaire de la marque valeurs Parc naturel régional des Baronnies provençales, à l'occasion du tournage de l'émission TOP CHEF GRAND DUEL du 2 décembre 2021.
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

La Présidente  
Nicole PELOUX



Une autre vie s'invente ici

